

Extrait du registre des délibérations de la commune de MELLIONNEC

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf, le onze avril, à vingt heures. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, le quatre avril deux mil dix neuf s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-José FERCOQ.

Présents : Mmes Marie-José FERCOQ, Gisèle LE BOULCH, Julie LE FUR, Jeannine VELLY
Mrs Jean-Luc EDY, Robin KING, Nicolas LE NEÛN

Absents : Yoann ROLLAND, Nelly FALHER

Procuration : Mr Yoann ROLLAND donne procuration à Mme Julie LE FUR

Secrétaire de séance : Mr Nicolas LE NEÛN

Date d'affichage : 04/04/2019

1- COMPTES DE GESTION 2018

Mme le Maire donne lecture au Conseil Municipal des pages « exécution budgétaire » du compte de gestion 2018 du budget principal ainsi que du compte de gestion du budget annexe assainissement.

Les résultats budgétaires de l'exercice 2018 pour le budget PRINCIPAL se présentent comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL RÉALISÉ
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
RECETTES	556 629.79 €	163 368.74 €	341 379.00 €	365 309.85 €	528 678.59 €
DEPENSES	556 629.79 €	127 808.01 €	341 379.00 €	265 450.60 €	393 258.61 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		Excédent 35 560.73 €		Excédent 99 859.25 €	Excédent de 135 419.98 €

Les résultats budgétaires de l'exercice 2018 pour le budget ASSAINISSEMENT se présentent comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL RÉALISÉ
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
RECETTES	24 477.20 €	9 694.44 €	21 130.40 €	5562.33 €	15 256.77 €
DEPENSES	11 430.06 €	8 242.67 €	21 130.40 €	14 576.21 €	22 818.88 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		Excédent 1 451.77 €		Déficit 9013.88 €	Déficit 7 562.11 €

Les résultats budgétaires de l'exercice 2018 pour le budget CCAS se présentent comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL RÉALISÉ
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
RECETTES	0 €	0 €	4 600.00 €	3 497.00 €	3497.00 €
DEPENSES	0 €	0 €	4 600.00 €	3 755.12 €	3 755.12 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		0 €		Déficit 258.12 €	Déficit 258.12 €

Après avoir écouté la présentation des Comptes de gestion 2018 dressés par Monsieur MEVEL, Receveur municipal, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les Comptes de Gestion des Budgets commune, assainissement et CCAS.

2- COMPTES ADMINISTRATIFS 2018, COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET CCAS

Mme le Maire se retire de la séance et ne participe pas au vote.

COMMUNE	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>		
	<i>Prévisions</i>	<i>Réalisations</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Réalisations</i>	<i>Restes à réaliser</i>
<i>Dépenses</i>	310 849	265 450.60	576 099.76	127 808.01	14 714.24
<i>Recettes</i>	310 849	365 309.85	576 099.76	163 368.74	0

<i>Résultat 2018</i>		99 859.25		35 560.73	
<i>Résultat 2017 reporté</i>		0		- 103 741.44	
<i>Résultat cumulé</i>		99859.25		- 68 180.71	

ASSAINISSEMENT	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>		
	<i>Prévisions</i>	<i>Réalisations</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Réalisations</i>	<i>Restes à réaliser</i>
<i>Dépenses</i>	21 130.40	14 576.21	11 430.06	8 242.67	
<i>Recettes</i>	21 130.40	5 562.33	24 477.18	9 694.44	

<i>Résultat 2018</i>		-9 013.88		1 451.77	
<i>Résultat 2017 reporté</i>		2 465.40		9 694.44	
<i>Résultat cumulé</i>		-6 548.48		11 146.21	

CCAS	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>		
	<i>Prévisions</i>	<i>Réalisations</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Réalisations</i>	<i>Restes à réaliser</i>
<i>Dépenses</i>	4 600	3 755.12			
<i>Recettes</i>	4 600	3 497			

<i>Résultat 2018</i>		-258.12			
<i>Résultat 2017 reporté</i>		1 028.70			
<i>Résultat cumulé</i>		770.58			

Après avoir écouté la présentation des Comptes administratifs 2018, et sous la présidence de Mr Jean-Luc EDY, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les Comptes administratifs des budgets Commune, Assainissement et CCAS.

Fait et délibéré à Mellionnec

3-AFFECTATION DU RESULTAT DE 2018

CONSIDERANT les résultats de clôture de l'exercice 2018 du budget communal aux montants suivants :

Section de fonctionnement

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs) :

	Fonctionnement	
	Prévisions	Réalisations
Dépenses	310 849 €	265 450.60 €
Recettes	310 849 €	365 309.85 €
Résultat 2018		99 859.25 €
Résultat 2017 reporté		0 €
Résultat cumulé		99 859.25 €

Section d'Investissement

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs) :

	Investissement		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Dépenses	576 099.76 €	127 808.01 €	14 714.24 €
Recettes	576 099.76 €	163 368.74 €	0
Résultat 2018		35 560.73 €	
Résultat 2017 reporté		-103 741.44 €	
Résultat cumulé		- 68 180.71 €	14 714.24 €

CONSIDERANT les résultats de clôture de l'exercice 2018 du budget CCAS aux montants suivants :

Section de fonctionnement

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs) :

	Fonctionnement	
	Prévisions	Réalisations
Dépenses	4 600 €	3 755.12 €
Recettes	4 600 €	3 497 €
Résultat 2018		-258.12 €
Résultat 2017 reporté		1028.70
Résultat cumulé		770.58

Pas d'investissement pour le CCAS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter au Budget Primitif 2019 le résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 100 629.83 € (99 859.25 + 770.58) comme suit :

- compte 002 RF : 0 €
- compte 1068 RI : 100 629.83 €

5- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Mme le Maire rappelle les taux d'imposition en vigueur et rappelle que ceux-ci ont été augmentés en 2016 à hauteur de 1% pour la taxe d'habitation et pour la taxe sur le foncier bâti et de 3% pour la taxe sur le foncier non-bâti.

Après en avoir délibéré, à et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide De maintenir les taux d'imposition en vigueur.

Les taux des contributions directes se répartissent donc comme suit:

TAXES	BASES PREVISIONELLES 2019	TAUX COMMUNAUX 2019	PRODUIT 2019
HABITATION	342 400 €	11,98%	41 020 €
FONCIER BATI	242 700 €	15,80%	38 347 €
FONCIER NON BATI	65 800 €	40.46%	26 623 €
TOTAL	650 900 €		105 990 €

6- BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2019 de la commune,

Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement comme suit :

FONCTIONNEMENT : 306 696.82 €

Il s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement comme suit:

INVESTISSEMENT : 880 686.59 €

7- BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget 2017 de l'assainissement :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement comme suit :

FONCTIONNEMENT : 23 792.92 €

Il présente un déséquilibre au profit de la section d'investissement comme suit:

DEPENSES: 7 757.61 €

RECETTES: 20 610.60 €

7-ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'OPÉRATION « AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS » : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Madame Le Maire rappelle que lors du débat d'orientations budgétaires du 14 mars dernier, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) était à prévoir au budget primitif 2019 pour l'opération « Aménagement des espaces publics ».

Après le vote du budget primitif 2019, le choix de l'entreprise pour l'AMO est à faire :

	Atelier Terraterre	Territoire En Mouvement
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	24 200 € TTC	30 120 € TTC

Après analyse des devis, le conseil municipal décide avec 6 voix « pour » d'accepter l'offre de l'Atelier TERRATERRE pour un montant total de **24 200 € TTC**.

8 – INFORMATISATION DU CIMETIERE : CHOIX DU LOGICIEL ET DE L'ENTREPRISE, SAISIE DES DONNÉES, CONTRAT DE MAINTENANCE ET RÉDACTION DU REGLEMENT

Madame Le Maire rappelle que lors du débat d'orientations budgétaires du 14 mars dernier, un logiciel cimetière était à prévoir au budget primitif 2019.

Après le vote du budget primitif 2019, le choix de l'entreprise pour le logiciel cimetière est à faire :

	<u>GESCIME</u> Brest	<u>3D OUEST</u> Lannion
Logiciel (+ différents services)	5025.60 € TTC	2697.00 € TTC
Contrat de services	346.80 € TTC	306.00 € TTC
Rédaction règlement	600 € TTC	600 € TTC

Après analyse des devis, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'accepter l'offre de la société GESCIME pour un montant total de 5972.40 € incluant 5025.60 € TTC pour le logiciel, 346.80 € TTC pour le contrat de service (gratuit la première année) et 600 € TTC pour la rédaction d'un règlement du cimetière.

9 – POSE DE PLOTS RABATTABLES AUX ENTRÉES DU CIMETIERE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Madame Le Maire rappelle que lors du débat d'orientations budgétaires du 14 mars dernier, l'installation de plots rabattables aux entrées du cimetière était à prévoir au budget primitif 2019.

Après le vote du budget primitif 2019, le choix de l'entreprise pour la pose de plots rabattables est à faire :

	<u>SAS TP LE COZ</u> Callac	<u>METAFER</u> Lannion
1 Plot	468.00 € TTC	702.29 € TTC
2 Plots	936.00 € TTC	1404.58 € TTC
3 Plots	1 404.00 € TTC	2 106.86 € TTC

Après analyse des devis, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'accepter l'offre de la SAS TP LE COZ de Callac pour la pose de 2 plots rabattables pour un montant total de 936.00 € TTC.

10 – POSE DE PORTAILS A L'ANCIENNE ET A LA NOUVELLE ENTRÉE DU CIMETIERE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Madame Le Maire rappelle que lors du débat d'orientations budgétaires du 14 mars dernier, l'installation de portails à l'ancienne et à la nouvelle entrée du cimetière était à prévoir au budget primitif 2019.

Après le vote du budget primitif 2019, le choix de l'entreprise pour la pose de portails est à faire :

	<u>ACTI CLÔTURES</u> <u>FERMETURES LORANT</u> Langueux	<u>METAFER</u> Lannion
Portail nouvelle entrée (côté parking)	3 360.00 € TTC	4 516.08 € TTC
Portillon + partie fixe ancienne entrée (route de Plouray)	2 280.00 € TTC	3 757.90 € TTC

Après analyse des devis, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'accepter l'offre de la société **METAFER** de Lannion, pour la pose d'un **portail à la nouvelle entrée** pour un montant total de **4 516.08 € TTC**.

Le conseil municipal **décide de ne pas installer de portillon et de partie fixe à l'ancienne entrée pour le moment.**